



Conseil de Quartier SUD

Maison d'Animation Intergénérationnelle Saint Georges

**Commission Environnement P.L.U.
Réunion du 15 Janvier 2010**

DÉPARTEMENT
DU VAR
■
ARRONDISSEMENT
DE TOULON
■
DÉMOCRATIE LOCALE
■



Étaient présents. -

Pour le Conseil Municipal:

Alain LOPEZ, Adjoint au Maire chargé des quartiers Sud,
Michel REYNIER, Adjoint au Maire délégué à la promotion de la Démocratie Locale

Pour le Conseil de quartier:

Jean Claude BARDELLI, Caroline COLLOMP-CISMONDI- Georges HERMON, Danielle ROUVIER, André FOURNIER .

Pour l'Administration:

Mireille HOOG, fonctionnaire territorial, assure le secrétariat de la commission.

Étaient excusés. -

Luc PALANGIE, Renée BETTAREL, Philippe JOVIGNOT, Bruno BENITO, François MORIN, Richard HOUBART, Johnny PORTET



Alain LOPEZ ouvre la séance de travail. Il rappelle que l'ordre du jour porte sur la sécurisation de la pinède Lanzemberg à la Verne.

Le projet de mise en sens unique de l'avenue St Georges est tout d'abord évoqué.

André FOURNIER déclare que cette solution imaginée pour résoudre les difficultés de stationnement de 50 véhicules (essentiellement liées à des aspects d'incivisme) conduit à pénaliser 200 foyers.

Afin de maintenir la voie en double sens de circulation, Jean Claude BARDELLI suggère deux propositions :

- la disparition des jardinières le long de l'avenue pour créer des stationnements ;
- ou l'achat d'un terrain par les copropriétés pour construire un parc de stationnement.

En réponse, Alain LOPEZ rappelle que ces jardinières font partie intégrante d'une copropriété privée. Et, donc, la municipalité ne peut en aucun cas envisager cette solution.

Il évoque ensuite la construction de la future crèche qui sera implantée sur le terrain jouxtant la M.A.I. St Georges. La presse locale a consacré dans ses colonnes un article sur ce futur équipement.

En attendant cette réalisation, une fiche de synthèse autour d'un projet allégé, d'aire de jeux et espace loisirs, a été remis pour examen aux services municipaux par les membres de la commission Lien Social.

Alain LOPEZ revient à l'ordre du jour de la réunion. Il rappelle que Gilles VINCENT, conseiller général du Var, canton sud de La Seyne sur Mer / St Mandrier sur Mer, saisi par le CIL de La Seyne Ouest et Sud, souhaite connaître les propositions relatives à la tranquillité publique à mettre en œuvre pour réduire les nuisances existantes.

Il donne la parole à **Danielle ROUVIER**. Celle-ci présente la situation et les caractéristiques du parc de la pinède Lanzemberg, propriété du Conseil Général.

Mme ROUVIER rapporte les différents actes d'incivisme commis par des personnes ne résidant pas sur le quartier. Ainsi on peut relever des dépôts de détritux, barbecue et feu dans la pinède, stationnement de camping-cars (ignorance de l'interdiction) qui apportent leur lot des nuisances.

Jean Claude BARDELLI précise que le stationnement de ces véhicules est interdit, interdiction signalée par un panneau en bois. Il ajoute que, non seulement, les camping-cars y stationnent, mais ils s'y installent comme dans un terrain de camping.

Danielle ROUVIER propose de faire appel à "des éducateurs d'adultes" qui seraient chargés d'informer les utilisateurs sur les dispositions liées à l'usage de l'espace (respect de l'environnement, défense de la forêt contre l'incendie, usage des chemins privés...)

Jean Claude BARDELLI propose de réaliser une visite de terrain avec les élus et les services concernés.

Alain LOPEZ demande qu'on interpelle Gilles VINCENT à ce sujet lors de la réunion du 27 janvier 2010.

André FOURNIER a pensé faire intervenir le personnel motorisé TPM puisqu'il s'agit d'un espace boisé appartenant à cette communauté d'agglomération.

Jean Claude BARDELLI indique qu'en matière d'environnement un autre aspect sur le secteur sud doit être examiné. Il évoque la situation existante sur la route de Janas. Deux terrains municipaux accueillent le stockage de matériel inutilisé. Ces parcelles se transforment peu à peu en décharge.

Cette situation lui apparaît particulièrement regrettable compte tenu qu'à proximité se trouvent les lavoirs des Moulières (bâtiments classés au patrimoine local). Pour sa part, il suggère de mettre en valeur ce lieu.

Il rappelle que plusieurs associations luttent pour la sauvegarde de ce lieu remarquable du quartier et la reconnaissance de la « coulée verte de l'Oïde »

Alain LOPEZ propose là aussi, de programmer une visite des lieux avec Claude ASTORE et la Direction Générale des Services Techniques.

Danielle ROUVIER suggère de replanter les pousses de pins.

Jean Claude BARDELLI fait remarquer que ce sont des pousses de pins d'alep qui ne conviennent pas à ce qu'on recherche dans la région.

Par contre il s'étonne que de tous petits chênes aient été plantés dans le parc Lanzemberg, alors que, beaucoup de ronds-points de la ville se sont vus parés de chênes d'une taille bien plus conséquente.

Michel REYNIER est particulièrement intéressé par la mise en valeur des anciens lavoirs des moulières (lieu qu'il ne connaît pas), en tant qu'ancien administrateur de l'association TREMPLIN. Pour exemple, il cite l'expérience de cette association qui a participé notamment aux travaux de préservation du canal des arrosants d'Ollioules.

Alain LOPEZ demande aux autres participants s'ils souhaitent aborder d'autres points.

Georges HERMON est satisfait du succès remporté par l'enquête publique relative au projet d'aménagement du Port de st Elme. Il note que depuis les dernières largades du mois de décembre de nouvelles difficultés ont surgi. Ainsi, le sable s'en va et les algues envahissent, à nouveau, la plage et le port.

Jean Claude BARDELLI demande si l'historique de la plage des Sablettes a été effectué.

Georges HERMON pense qu'on travaille trop le sable et ainsi les bulldozers fragilisent la plage.

Alain LOPEZ rappelle que dimanche aura lieu l'assemblée générale du CIL Sablettes et Environs. Il évoque ensuite le projet de la **Petite Mer**.

L'adjoint au Maire revient ensuite sur le phénomène des largades du mois de décembre. Il souligne le caractère catastrophique qui en résulte. Ainsi les murs de soutènement de la promenade Charcot et des propriétés de Mar-Vivo ont été sapés par la mer. Les jardins privatifs s'effondrent petit à petit dans l'eau.

Sur le sujet relatif à la rupture de la canalisation des eaux usées, **Alain LOPEZ** note que le Conseiller Général, Gilles Vincent, souhaite apporter des réponses rapides.

La canalisation traversera des parcelles privées en accord avec les propriétaires en échange de la reconstruction du mur par TPM.

Jean Claude BARDELLI suggère de profiter de ces mesures pour solliciter des propriétaires la cession d'une bande de terrain pour recréer le sentier du littoral qui n'existe plus à Mar-Vivo.

Alain LOPEZ pense que cette proposition sera difficile à concrétiser, en raison :

- d'une part, de l'espace réduit existant entre les propriétés et la mer
- et, d'autre part, la présence de certaines constructions (piscines) ; piscines menacées d'effondrement (conséquences des largades).

L'ordre du jour étant épuisé, la date de la prochaine réunion est fixée au 5 Mars 2010.

La séance est levée, il est 19H50.

Alain LOPEZ renouvelle ses vœux de bonne année et invite les conseillers à partager la galette des rois.